

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 54 (1983)

Heft: 3: Perfectionnement et recyclage professionnels

Artikel: Réinsertion professionnelle des femmes : une démarche inhabituelle

Autor: Jobin, Lucine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824565>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réinsertion professionnelle des femmes : une démarche inhabituelle



Lors de la Quinzaine culturelle de Moutier, en 1978, la Table Ronde (groupe de femmes dont les buts sont l'émancipation de la femme et l'organisation d'activités et de services utiles aux femmes et aux enfants) organisait un débat sur le thème « Retravailler ». Vu l'ampleur de la participation, les idées émises, les thèmes proposés et le vœu de la majorité des participantes, les organisatrices ont créé un groupe de travail élargi afin de poursuivre la réflexion engagée. Celle-ci devait déboucher sur la mise sur pied de stages de réinsertion professionnelle des femmes. Le groupe entreprit des investigations, tant en Suisse qu'en France, auprès des institutions déjà existantes. Après mûre réflexion, un organisme adapté aux besoins et à notre situation régionale fut créé. L'Université populaire, par l'entremise de son secrétaire, se chargea de l'organisation pratique des travaux.

A qui s'adressent ces stages ? A des femmes âgées de 25 à 50 ans, obligées de trouver un gagne-pain dans les plus brefs délais et à d'autres, qui désirent reprendre un emploi. Cette volonté découle souvent d'un changement de situation familiale : divorce, veuvage, enfants aux études ou solitude. Ce dernier problème devient crucial lorsque les enfants quittent le foyer. Une surdose de bénévolat incite d'autres femmes à chercher un emploi régulier et rémunéré.

Le stage ouvre une fenêtre sur la vie sociale et professionnelle actuelle. Il oblige à une première démarche auprès d'une personne étrangère à son milieu : l'animatrice. Celle-ci n'étant pas un futur

employeur, son abord est plus facile. Elle accompagnera la participante tout au long du stage, en supervisant l'organisation pratique de celui-ci.

Après avoir pris connaissance des différents documents se rapportant au stage et suite à un entretien privé, la candidate dispose encore d'un temps de réflexion avant de s'inscrire définitivement. Et les problèmes surgissent. Lorsqu'une mère, qui reste habituellement à la maison, s'absente pendant 5 semaines, chaque matin, repas de midi compris, cela bouleverse l'ordre familial et entraîne des répercussions inattendues. Le temps de travail s'aménage différemment, et donne une idée précise de ce que sera la vie de famille si elle retravaille à titre professionnel. La famille au complet doit si possible discuter de cette vie future, réfléchir tant à ses bienfaits qu'à ses inconvénients, en peser le pour et le contre et participer pleinement à une nouvelle répartition des tâches. Elle soutiendra aussi affectivement celle qui s'engage. Cela demande du temps et la démarche personnelle d'inscription prend tout son poids. Une autre réticence résulte parfois de l'obligation d'insertion dans la vie d'un groupe qui s'articulera autour d'un programme établi à l'avance.

Le pas franchi, le stage commence par une présentation discrète des participantes, une mise en commun de leurs aspirations, du but à atteindre, de leurs soucis. On doute beaucoup de ses propres capacités. Comment les mettre en valeur et quelle démarche entreprendre pour atteindre son but ? L'exercice d'une

profession, des années auparavant, certifie bien votre emploi professionnel, mais l'évolution de la technique oblige à un recyclage, ou tout simplement à une autre formation, votre métier ne se pratiquant plus. Un très fort besoin de formation est ressenti par ces personnes qui désirent élargir leur savoir et s'en sentent tout à fait capables. Le bagage de connaissances acquises au cours de leur existence servira à fixer un choix défini et bien réfléchi.

Au fil des jours, la situation se décante, les idées se précisent et les informations fournies par les différents intervenants permettent de se faire une opinion sur la situation économique de la région et du monde en général, sur les possibilités de travail. Le tableau est peu réjouissant actuellement. Les travaux pratiques vous remettent en contact direct avec le monde du travail et vous encouragent à poursuivre vos investigations dans la recherche immédiate d'un gagne-pain, d'un cours de recyclage ou d'une éventuelle formation. On s'aperçoit ici que le bénévolat devrait être reconnu officiellement lors de postulations, puisqu'il oblige ses adeptes à se tenir au courant de maints sujets, d'entretenir des qualités de secrétaire, d'organisatrice, d'animatrice, etc.

Parallèlement à ce volet du stage une recherche personnelle par les candidates

de leurs qualités et défauts et des potentialités qu'ils recouvrent donne une nouvelle confiance en soi. Divers traits de caractère, les siens propres et non ceux dénoncés par l'entourage, se redécouvrent; d'anciens projets refont surface. Tout cela dérange, remue profondément et l'accompagnement discret et efficace d'une animatrice prend là toute sa valeur. De même, l'amitié née au sein du groupe aide énormément. Les réactions positives ou négatives de la famille pèsent de leur poids dans les options de choix. Et quel que soit l'attrait d'un travail valorisant et rénuméré, une femme se sent toujours tiraillée entre sa vie professionnelle et sa famille.

Le stage est un commencement, un temps d'arrêt, qui permet une réflexion personnelle approfondie, ainsi qu'un inventaire de ses moyens. Il s'insinue dans la vie quotidienne et lui donne une nouvelle impulsion. Il suscite l'entrain et le courage d'entreprendre des démarches, souvent avec l'appui amical d'un des membres du groupe. Les résultats obtenus par les participantes des deux premiers stages incitent à en organiser d'autres et à espérer que de nombreuses femmes bénéficieront de leur apport.

Lucine JOBIN

Liste de brochures et répertoires présentant des cours de perfectionnement dans différents cantons romands

- *La formation des adultes dans le canton de Vaud* (1981, 32 pages), brochure publiée par la Fédération suisse pour l'éducation des adultes, groupe vaudois.

C'est une liste des principaux organismes d'utilité publique ou sans but lucratif permettant de maintenir, de parfaire ou d'enrichir ses connaissances et sa formation professionnelle en Pays vaudois.

- *Adultes face à l'orientation et à la formation continue* (1981, 96 pages), brochure publiée par l'Office d'orientation du Valais romand.

C'est une présentation des diverses possibilités de formation accompagnées des descriptions nécessaires.

Les données concernent essentiellement le canton du Valais.

Les moyens d'aide à la formation y figurent également.

- *Guide de l'éducation continue des adultes à Genève* (1980, 108 pages), brochure publiée par le Conseil de l'éducation continue des adultes, Genève.

Cette brochure contient un répertoire des institutions par domaines de formation ainsi que des précisions quant à leurs objectifs, aux activités proposées, aux matières enseignées et aux conditions d'accès. Une seconde partie contient des indications relatives aux conditions générales de l'éducation des adultes, notamment sur les types de formation, les diplômes, la législation, l'aide financière, etc.

- *Un problème professionnel?* (1981, 10 pages), brochure éditée par l'Ecole professionnelle par correspondance, Genève.

La documentation réunie dans cette publication donne tous les renseignements qui caractérisent l'enseignement de l'Ecole professionnelle par correspondance.

- *Répertoire des cours de perfectionnement professionnel organisés dans le canton de Neuchâtel* (1978, 36 pages), brochure éditée par l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle sur mandat du Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel.

- *Perfectionnement et maîtrise fédérale* (1982-83), brochure éditée par l'Ecole professionnelle de la section industrielle et commerciale de Lausanne.

Ce volume contient un programme des cours de perfectionnement et des cours de maîtrise durant la période 1982-83 à l'Ecole professionnelle de la section industrielle et commerciale de Lausanne.

- *Perfectionnement, réorientation* (1981, 90 pages), brochure éditée par l'Office d'orientation du canton de Vaud.

Ce répertoire s'adresse aux personnes qui désirent améliorer leur situation professionnelle, soit en se perfectionnant, soit en cherchant une nouvelle orientation.

Trois catégories de formation sont répertoriées :

- les cours «rapides» dont la durée ne dépasse guère deux ans ;
- les formations en cours d'emploi ;
- les cours de perfectionnement.

- *Programme des cours* édité par le Centre de perfectionnement du corps enseignant de la partie française du canton de Berne.

Cette brochure est éditée chaque année et contient des renseignements généraux sur tous les cours et manifestations organisées ainsi que les dispositions légales applicables.